



Ville de Vevey
Secrétariat municipal
Rue du Lac 2
1800 Vevey

CONVOCAATION

Installation des autorités communales pour la législature 2026 – 2031, le

Mercredi 10 juin 2026 à 16h00 (*Ouverture des portes à 15h15 – Photo portrait*)
à la Salle del Castillo

ORDRE DU JOUR

Séance N° 04/2026

Mot d'accueil, déroulé de la cérémonie – par le chargé de communication, M. Raphaël Delessert

1. Ouverture de la séance par Monsieur le Préfet
2. Assermentation par Monsieur le Préfet
 - 2.1. Du Conseil communal
 - 2.2. De la Municipalité
3. Allocution de Monsieur le Préfet
4. Allocution de Madame la Syndique
5. Elections
 - 5.1. À la Présidence du Conseil communal (2026-2027)
 - 5.2. Au Secrétariat du Conseil communal (pour la durée de la législature)
6. Mot de la Présidence du Conseil communal

Départ de Monsieur le Préfet

7. Élections du bureau du Conseil (2026-2027)
 - 7.1. À la première Vice-présidence
 - 7.2. À la deuxième Vice-présidence
 - 7.3. De deux scrutatrices ou scrutateurs
 - 7.4. De deux scrutatrices ou scrutateurs suppléants
 - 7.5. À la suppléance du Secrétariat (pour la durée de la législature)
8. Election des personnes représentant la Commune de Vevey (pour la durée de la législature) au sein des organismes intercommunaux, à savoir :
 - 8.1. Délégation variable au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)
9 délégués, 9 suppléants
 - 8.2. Délégation fixe et variable au Conseil intercommunal « Sécurité Riviera »
2 délégués fixes, 11 délégués variables

8.3. Délégation à la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégués, 1 suppléant

8.4. Délégation à la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera (FCR)

2 délégués, 1 suppléant

9. Elections des membres aux commissions permanentes (pour la durée de la législature)

9.1. Commission de gestion

13 membres, 1 suppléant au minimum par parti

9.2. Commission des finances

13 membres, 1 suppléant au minimum par parti

9.3. Commission de l'environnement et de l'énergie

13 membres, 1 suppléant au minimum par parti

9.4. Commission des opérations immobilières concernant le « Fonds d'urbanisme »

11 membres, 1 suppléant par parti

9.5. Commission de recours en matière d'impôts communaux

11 membres, 1 suppléant par parti

9.6. Délégation au Conseil d'établissement des établissements primaire et primaire et secondaire de Vevey

5 délégués

10. Divers

11. Clôture de la séance

Mot de la fin – par le chargé de communication, M. Raphaël Delessert

Ville de Vevey
la Secrétaire a.i.



Chloé Milner

Informations complémentaires :

- *La cérémonie sera suivie d'un apéritif au Jardin du Rivage ou, en cas de pluie, sous le couvert des Galeries du Rivage, puis d'un buffet-grillades servi au Jardin du Rivage et dans les Galeries du Rivage.*
- *Les personnes ne pouvant pas prendre part à cette séance sont priées d'en informer, dans les meilleurs délais, Mme Perrin, répondante du Conseil communal, par courrier électronique à l'adresse suivante : conseil@vevey.ch;*